

États financiers

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Fonds canadien à versement fixe imaxx



FIERACAPITAL

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de **Fonds canadien à versement fixe imaxx** (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates; et
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres information explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, Québec

22 mars 2024

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127947

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	208 286 486	202 545 984
Contrats de change à terme à la juste valeur	750 486	403 809
Trésorerie	74 193	147 516
Montants à recevoir du gestionnaire	note 6 74 918	56 310
Intérêts à recevoir	339 432	288 446
Dividendes à recevoir	402 765	140 675
Autres montants à recevoir	368 660	297 965
Total de l'actif	210 296 940	203 880 705
Passif		
Passifs courants		
Contrats de change à terme à la juste valeur	10 634	8 632
Rachats à payer	80 858	301 999
Frais de gestion à payer	note 6 125 696	140 392
Charges à payer	note 6 59 067	63 365
Total du passif	276 255	514 388
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	210 020 685	203 366 317
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	1 516 784	1 707 351
Catégorie A2	39 516 097	44 555 837
Catégorie A3	247 541	244 455
Catégorie A5	11 549 751	11 793 714
Catégorie F0	166 511	168 648
Catégorie F2	1 965 566	2 181 937
Catégorie F5	362 291	650 031
Catégorie O	154 696 144	142 064 344
	210 020 685	203 366 317
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie		
	note 4	
Catégorie A0	108 500	135 276
Catégorie A2	5 181 331	6 281 150
Catégorie A3	21 705	23 036
Catégorie A5	1 251 223	1 331 826
Catégorie F0	10 822	12 276
Catégorie F2	216 856	262 813
Catégorie F5	34 253	65 233
Catégorie O	10 125 782	10 529 560
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	13,98	12,62
Catégorie A2	7,63	7,09
Catégorie A3	11,40	10,61
Catégorie A5	9,23	8,86
Catégorie F0	15,39	13,74
Catégorie F2	9,06	8,30
Catégorie F5	10,58	9,96
Catégorie O	15,28	13,49

Signé pour le compte de
Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds



Lucas Pontillo, Directeur exécutif et
Chef de la direction financière mondiale



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil
et Chef de la direction

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Intérêts à distribuer	1 507 706	1 397 946
Dividendes	3 152 328	2 977 961
Gain (perte) net réalisé sur les devises	85 766	48 404
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(88 871)	(11 935)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	9 828 880	6 194 394
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	628 766	(3 967 253)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	14 206 373	(19 063 017)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	344 674	61 038
Autres revenus	26 904	59 301
Total des revenus (pertes)	29 692 526	(12 303 161)
Charges		
Frais de gestion	note 5 note 6 1 100 234	1 371 931
Droits de garde	211 485	198 315
Honoraires d'audit	30 201	28 452
Frais juridiques	26 759	3 980
Frais de communication aux porteurs de parts	42 929	29 173
Frais de comptabilité de fonds	note 6 16 362	20 951
Honoraires du fiduciaire	12 519	6 348
Frais du comité d'examen indépendant	36 248	21 521
Charge d'intérêts	657	362
Retenues d'impôts	92 177	60 881
Coûts de transactions	20 814	6 939
Taxe de vente harmonisée	118 057	145 989
Frais d'administration	47 749	40 836
Total des charges	1 756 191	1 935 678
Revenu net de placement avant abandons et absorptions	27 936 335	(14 238 839)
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	note 6 307 781	234 416
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	28 244 116	(14 004 423)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	190 831	(142 008)
Catégorie A2	4 979 726	(4 444 550)
Catégorie A3	29 310	(20 384)
Catégorie A5	1 393 730	(1 214 706)
Catégorie F0	22 002	(13 689)
Catégorie F2	277 252	(119 236)
Catégorie F5	71 292	(37 242)
Catégorie O	21 279 973	(8 012 608)
	28 244 116	(14 004 423)
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice par catégorie		
Catégorie A0	121 259	138 336
Catégorie A2	5 657 583	7 061 391
Catégorie A3	22 534	23 271
Catégorie A5	1 289 851	1 668 791
Catégorie F0	11 634	13 417
Catégorie F2	248 844	261 707
Catégorie F5	53 903	61 204
Catégorie O	10 245 833	10 837 733
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	1,57	(1,03)
Catégorie A2	0,88	(0,63)
Catégorie A3	1,30	(0,88)
Catégorie A5	1,08	(0,73)
Catégorie F0	1,89	(1,02)
Catégorie F2	1,11	(0,46)
Catégorie F5	1,32	(0,61)
Catégorie O	2,08	(0,74)

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022	2023	2022
	Catégorie A0		Catégorie A2	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 707 351	1 996 731	44 555 837	62 090 280
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	190 831	(142 008)	4 979 726	(4 444 550)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	35 702	227 252	1 389 509
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	26 581	—	1 622 281	1 382 014
Rachat de parts rachetables	(381 399)	(183 074)	(9 923 800)	(14 173 180)
	(354 818)	(147 372)	(8 074 267)	(11 401 657)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	4 755	—	1 374 563	1 688 236
Gains en capital nets	21 825	—	570 636	—
	26 580	—	1 945 199	1 688 236
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(190 567)	(289 380)	(5 039 740)	(17 534 443)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 516 784	1 707 351	39 516 097	44 555 837
	2023	2022	2023	2022
	Catégorie A3		Catégorie A5	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	244 455	281 043	11 793 714	18 983 225
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 310	(20 384)	1 393 730	(1 214 706)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	—	47 092	475 834
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 640	2 519	445 595	520 936
Rachat de parts rachetables	(17 995)	(10 345)	(1 215 582)	(5 972 380)
	(14 355)	(7 826)	(722 895)	(4 975 610)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	8 264	8 378	746 975	999 195
Gains en capital nets	3 605	—	167 823	—
	11 869	8 378	914 798	999 195
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 086	(36 588)	(243 963)	(7 189 511)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	247 541	244 455	11 549 751	11 793 714
	2023	2022	2023	2022
	Catégorie F0		Catégorie F2	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	168 648	222 650	2 181 937	1 734 884
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 002	(13 689)	277 252	(119 236)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	11 826	—	—	1 108 007
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 103	—	72 075	52 374
Rachat de parts rachetables	(35 965)	(40 313)	(473 799)	(532 257)
	(21 036)	(40 313)	(401 724)	628 124
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	680	—	63 267	61 835
Gains en capital nets	2 423	—	28 632	—
	3 103	—	91 899	61 835
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 137)	(54 002)	(216 371)	447 053
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	166 511	168 648	1 965 566	2 181 937

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022	2023	2022
	Catégorie F5		Catégorie O	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	650 031	176 156	142 064 344	157 719 622
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	71 292	(37 242)	21 279 973	(8 012 608)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	45 689	938 270	3 450 414	4 743 736
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	26 061	16 349	2 993 665	137 802
Rachat de parts rachetables	(394 244)	(407 687)	(12 098 576)	(12 386 406)
	(322 494)	546 932	(5 654 497)	(7 504 868)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	31 319	35 815	767 001	137 802
Gains en capital nets	5 219	—	2 226 675	—
	36 538	35 815	2 993 676	137 802
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(287 740)	473 875	12 631 800	(15 655 278)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	362 291	650 031	154 696 144	142 064 344
			2023	2022
			\$	Total
				\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice			203 366 317	243 204 591
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			28 244 116	(14 004 423)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables			3 782 273	8 691 058
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			5 193 001	2 111 994
Rachat de parts rachetables			(24 541 360)	(33 705 642)
			(15 566 086)	(22 902 590)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement			2 996 824	2 931 261
Gains en capital nets			3 026 838	—
			6 023 662	2 931 261
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			6 654 368	(39 838 274)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice			210 020 685	203 366 317

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	28 244 116	(14 004 423)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises	88 871	11 935
Perte (gain) net réalisé sur les placements	(9 828 880)	(6 194 394)
Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme	(628 766)	3 967 253
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(14 206 373)	19 063 017
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme	(344 674)	(61 038)
Achats de placements	(70 266 076)	(43 506 898)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements	89 189 592	66 557 200
Montants à recevoir du gestionnaire	(18 608)	(8 939)
Intérêts à recevoir	(50 986)	(55 619)
Dividendes à recevoir	(262 090)	9 015
Autres montants à recevoir	(70 695)	(81 749)
Frais de gestion à payer	(14 696)	(37 986)
Charges à payer	(4 298)	10 070
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	21 826 437	25 667 444
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(830 661)	(819 267)
Produit de l'émission de parts rachetables	3 782 273	8 693 008
Rachat de parts rachetables	(24 762 501)	(33 590 215)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(21 810 889)	(25 716 474)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(88 871)	(11 935)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(73 323)	(60 965)
Trésorerie (Dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	147 516	208 481
Trésorerie (Dette bancaire) à la clôture de l'exercice	74 193	147 516
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 364 543	1 281 446
Intérêts payés	657	362
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	2 798 061	2 926 095
Dividendes payés, déduction faite des retenues d'impôts	(92 177)	(60 881)

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2023

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Titres du marché monétaire						
Titres du marché monétaire canadiens						
Bons du Trésor canadiens						
Bon du Trésor canadien	14 mars 2024	5,056 %	1 550 000	1 529 205	1 529 205	
Bon du Trésor canadien	15 février 2024	5,041 %	85 000	84 286	84 286	
Total des titres du marché monétaire canadiens				1 613 491	1 613 491	0,8
Total des titres du marché monétaire				1 613 491	1 613 491	0,8
Obligations et débetures						
Obligations et débetures canadiennes						
Fédérales						
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} septembre 2025	0,500 %	85 000	78 373	80 371	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} mars 2026	0,250 %	400 000	360 356	372 235	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} septembre 2027	2,750 %	500 000	470 535	490 403	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2031	1,500 %	1 247 000	1 123 881	1 114 758	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2048	2,750 %	1 072 000	1 342 942	1 017 676	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2053	1,750 %	3 880 000	2 720 679	2 915 765	
				6 096 766	5 991 208	2,9
Provinciales						
Province de l'Alberta	1 ^{er} juin 2050	3,100 %	1 000 000	1 152 700	849 712	
Province du Manitoba	5 septembre 2048	3,400 %	372 000	436 356	328 643	
				1 589 056	1 178 355	0,6
Obligations de sociétés						
407 International Inc.	8 mars 2049	3,670 %	391 000	457 579	345 743	
AIMCo Realty Investors, LP	1 ^{er} juin 2029	2,712 %	1 200 000	1 210 479	1 099 091	
BCI QuadReal Realty	24 juillet 2030	1,747 %	400 000	400 000	337 885	
Administration aéroportuaire de Calgary	7 octobre 2041	3,454 %	390 000	390 000	341 595	
Immobilier canadien de base, s.e.c.	2 mars 2027	3,299 %	1 650 000	1 650 000	1 548 108	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	28 juillet 2082	7,150 %	330 000	329 383	326 865	
Capital Power Corp.	25 janvier 2034	5,973 %	585 000	584 930	610 073	
Chip Mortgage Trust	15 décembre 2025	1,738 %	1 203 000	1 203 000	1 120 866	
Co-Operators Financial Services Ltd.	13 mai 2030	3,327 %	1 220 000	1 143 415	1 075 219	
CU Inc.	14 septembre 2052	4,773 %	465 000	465 000	490 032	
Dollarama Inc.	26 avril 2030	5,165 %	442 000	442 000	459 268	
Enbridge Gas Inc.	1 ^{er} avril 2050	3,650 %	542 000	540 824	466 172	
Enbridge Inc.	21 septembre 2033	3,100 %	93 000	92 843	80 421	
Enbridge Inc.	19 janvier 2082	5,000 %	227 000	227 000	193 854	
ENMAX Corp.	5 juin 2028	3,836 %	513 000	513 000	494 040	
Banque Équitable	2 mars 2026	3,362 %	540 000	533 578	519 219	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	28 mai 2031	1,992 %	130 000	114 293	121 207	
FortisBC Energy Inc.	2 octobre 2037	6,000 %	670 000	906 731	761 030	
Hydro One Inc.	27 janvier 2033	4,160 %	600 000	599 904	600 749	
iA Société financière inc.	20 juin 2033	5,685 %	395 000	395 000	406 286	
Société financière IGM inc.	26 mai 2053	5,426 %	413 000	413 000	458 120	
Independent Order of Foresters	15 octobre 2035	2,885 %	435 000	435 000	370 557	
Intact Corporation financière	14 septembre 2054	5,276 %	700 000	700 000	792 674	
Intact Corporation financière	31 mars 2081	4,125 %	408 000	408 000	362 109	
Liberty Utilities Canada, LP	14 février 2050	3,315 %	305 000	305 000	236 850	
Les Compagnies Loblaw limitée	13 septembre 2052	5,336 %	816 000	883 736	886 205	
MCAP Commercial, LP	25 août 2025	3,743 %	400 000	404 136	384 702	
Metro inc.	7 février 2033	4,657 %	575 000	575 000	581 816	
Pembina Pipeline Corp.	1 ^{er} février 2030	3,310 %	679 000	719 550	629 968	
Pembina Pipeline Corp.	10 décembre 2051	4,490 %	564 000	564 000	488 321	
Reliance, LP	1 ^{er} décembre 2027	2,680 %	640 000	576 186	587 709	
Rogers Communications Inc.	9 novembre 2039	6,750 %	434 000	589 420	495 910	
Rogers Communications Inc.	15 avril 2052	5,250 %	1 300 000	1 293 279	1 292 592	

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Obligations de sociétés (suite)						
Banque Royale du Canada	24 février 2081	4,000 %	396 000	396 000	361 603	
Fonds de placement immobilier SmartCentres	11 décembre 2030	3,648 %	250 000	259 825	224 520	
Financière Sun Life inc.	30 juin 2081	3,600 %	1 000 000	1 000 000	778 523	
TELUS Corp.	8 septembre 2033	5,750 %	400 000	399 128	427 904	
Groupe TMX Limitée	12 février 2031	2,016 %	1 000 000	1 000 000	851 392	
Banque Toronto-Dominion	11 septembre 2028	1,896 %	940 000	775 462	848 520	
				23 895 681	22 457 718	10,7
Total des obligations et débetures canadiennes				31 581 503	29 627 281	14,2
Obligations et débetures américaines						
Obligations de sociétés						
Athene Global Funding	9 juin 2028	2,470 %	421 000	417 712	375 136	
Prologis, LP	15 janvier 2031	5,250 %	400 000	399 820	415 378	
Total des obligations et débetures américaines				817 532	790 514	0,4
Total des obligations et débetures				32 399 035	30 417 795	14,6
Actions						
Actions ordinaires						
Actions ordinaires canadiennes						
Biens de consommation discrétionnaire						
Dollarama Inc.			76 352	4 269 936	7 290 852	
Restaurant Brands International Inc.			46 355	4 219 489	4 799 133	
				8 489 425	12 089 985	5,8
Biens de consommation de base						
Alimentation Couche-Tard, inc.			64 963	2 870 319	5 069 063	
Les Compagnies Loblaw limitée			42 589	4 122 998	5 463 317	
Metro inc.			83 170	4 695 087	5 704 630	
				11 688 404	16 237 010	7,7
Services financiers						
Banque de Montréal			37 291	3 490 229	4 889 223	
Intact Corporation financière			30 398	4 344 027	6 196 936	
Banque Nationale du Canada			47 977	2 961 188	4 845 677	
Banque Royale du Canada			45 281	3 489 315	6 067 654	
Groupe TMX Limitée			204 265	5 079 775	6 546 693	
Banque Toronto-Dominion			61 972	3 078 436	5 306 043	
				22 442 970	33 852 226	16,0
Produits industriels						
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			39 536	4 114 122	6 584 721	
Canadian Pacific Kansas City Ltd.			71 674	4 670 556	7 514 302	
Thomson Reuters Corp.			34 521	3 001 061	6 687 753	
Toromont Industries Ltd.			56 636	3 575 896	6 575 440	
Waste Connections Inc.			24 655	2 762 318	4 878 238	
				18 123 953	32 240 454	15,4
Technologies de l'information						
CGI Inc.			41 933	4 555 617	5 952 389	
Constellation Software Inc.			3 059	3 895 548	10 049 642	
				8 451 165	16 002 031	7,6
Matières premières						
CCL Industries Inc.			53 722	3 181 417	3 201 294	1,5
Médias						
TELUS Corp.			191 961	5 170 762	4 526 440	2,2
Total des actions ordinaires canadiennes				77 548 096	118 149 440	56,2

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Actions ordinaires américaines						
Biens de consommation discrétionnaire						
McDonald's Corp.			12 304	3 183 927	4 810 595	
TJX Cos Inc.			44 795	2 921 459	5 541 047	
				6 105 386	10 351 642	4,9
Biens de consommation de base						
Costco Wholesale Corp.			10 852	3 599 524	9 445 382	4,5
Services financiers						
FactSet Research Systems Inc.			9 380	3 485 238	5 900 378	
Moody's Corp.			3 240	1 458 011	1 668 576	
				4 943 249	7 568 954	3,6
Soins de santé						
Danaher Corp.			9 853	1 776 561	3 005 608	1,4
Technologies de l'information						
Mastercard Inc.			8 320	3 110 281	4 679 136	
Visa Inc.			12 156	2 495 783	4 173 125	
				5 606 064	8 852 261	4,2
Total des actions ordinaires américaines				22 030 784	39 223 847	18,6
Actions ordinaires étrangères						
Irlande						
Accenture PLC			12 291	3 197 868	5 687 168	2,7
Royaume-Uni						
Unilever PLC			41 833	3 125 459	2 674 205	1,3
Total des actions ordinaires étrangères				6 323 327	8 361 373	4,0
Total des actions ordinaires				105 902 207	165 734 660	78,8
Bons de souscription						
Bons de souscription canadiens						
Technologies de l'information						
Constellation Software Inc.			3 501	—	—	—
Total des bons de souscription canadiens				—	—	—
Total des bons de souscription				—	—	—
Total des actions				105 902 207	165 734 660	78,8
Titres adossés à des crédits mobiliers						
CARDS II Trust	15 novembre 2024	3,877 %	400 000	400 000	389 320	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2024	2,750 %	1 000 000	1 000 000	981 170	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2024	3,450 %	500 000	500 000	494 155	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2025	2,773 %	350 000	350 000	329 651	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2026	2,026 %	855 000	836 626	791 625	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2028	5,134 %	120 000	120 000	122 834	
Ford Auto Securitization Trust	15 avril 2029	2,700 %	1 000 000	992 450	923 676	
Fortified Trust	23 octobre 2026	2,464 %	706 000	706 000	655 839	
Glacier Credit Card Trust	20 septembre 2028	6,881 %	1 630 000	1 630 000	1 704 247	
WTH Car Rental ULC		6,028 %	565 000	565 000	579 204	
Total des titres adossés à des crédits mobiliers				7 100 076	6 971 721	3,3

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Titres adossés à des créances hypothécaires						
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 mai 2024	4,186 %	440 000	439 981	434 905	
MCAP CMBS Issuer Corp.	12 avril 2054	3,600 %	560 000	80 058	79 413	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 mai 2025	3,451 %	600 000	599 961	581 022	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 janvier 2026	3,179 %	1 025 000	1 020 625	989 539	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 octobre 2049	3,400 %	1 500 000	1 413 844	1 463 940	
Total des titres adossés à des créances hypothécaires				3 554 469	3 548 819	1,7
Coûts des transactions				(23 773)		
Total des placements				150 545 505	208 286 486	99,2
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position acheteur (tableau A)					750 486	0,4
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur (tableau A)					(10 634)	—
Autres actifs (passifs) nets					994 347	0,4
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables				150 545 505	210 020 685	100,0

Tableau A

Contrats de change à terme, à la juste valeur

	Date d'échéance	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Contrats de change à terme à la juste valeur – position acheteur			
Achat 2 851 793 CAD Vente 2 101 000 USD @ 1,35735	20 mars 2024	83 613	
Achat 43 692 475 CAD Vente 32 661 020 USD @ 1,337756	20 mars 2024	666 873	
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur – position acheteur		750 486	0,4
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur			
Achat 500 000 USD Vente 669 308 CAD @ 1,338616	20 mars 2024	(10 634)	
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur		(10 634)	—
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur		739 852	0,4

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

1. Organisation du Fonds

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1 rue Adelaide est, Bureau 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du Fonds est de fournir un flux de revenu mensuel constant et une certaine appréciation du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe canadiens, de parts de fiducies de placement et de placements en actions.

Le Fonds répondra également aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi qu'aux considérations éthiques qu'il a établis pour lui-même.

Corporation Fiera Capital (« Fiera ») ou le « Gestionnaire » est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023 et les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos 31 décembre 2023 et 2022.

2. Méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers annuels a été autorisée par le Gestionnaire le 22 mars 2024.

Les politiques d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, ni de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de l'exercice est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». À la suite de la vente de placements, l'écart entre la juste valeur des placements et leur coût est inscrit dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (dette bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations sans coupon qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte) net de la société en commandite » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options et les swaps aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à terme normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain ou perte réalisé. Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps

Les contrats de swaps sur défaillance, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de devises et les contrats de swaps sur le rendement total sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps », « Marge à payer sur swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de swaps sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

g) Contrats de différence

Les contrats de différence sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Contrats de différence, à la juste valeur », « Montant à recevoir de la contrepartie sur les contrats de différence » et « Montant à payer à la contrepartie sur les contrats de différence » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de contrats de différence sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de différence » dans les états du résultat global. Lorsque les contrats de différence sont fermés ou réinitialisés, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de différence » dans les états du résultat global.

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les revenus issus du programme de prêt de titres sont comptabilisés à un taux prédéterminé. Ces revenus sont inclus sous « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou à un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement dans les « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des exercices.

Impôts

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans et utilisées pour réduire les revenus de placement et les gains en capital futurs. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements sur les impôts.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, soit des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire, indépendamment des personnes qui les ont créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Méthodes comptables significatives » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour les placements et les dérivés. Le gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque catégorie. Chaque part rachetable d'une catégorie confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la catégorie donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds comprend plus d'une catégorie de parts. Chaque catégorie de parts peut présenter sa propre structure de frais. Chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds dans toutes les catégories et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. De façon comparable, une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds se répartissent comme suit :

Capital autorisé

Un nombre illimité de parts. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts rachetables – au début de l'exercice	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Nombre de parts rachetables – à la fin de l'exercice
Catégorie A0					
2023	135 276	—	1 937	(28 713)	108 500
2022	146 607	2 807	—	(14 138)	135 276
Catégorie A2					
2023	6 281 150	31 209	220 119	(1 351 147)	5 181 331
2022	7 851 745	189 743	191 299	(1 951 637)	6 281 150
Catégorie A3					
2023	23 036	—	330	(1 661)	21 705
2022	23 739	—	233	(936)	23 036
Catégorie A5					
2023	1 331 826	5 145	49 567	(135 315)	1 251 223
2022	1 862 044	49 536	56 872	(636 626)	1 331 826
Catégorie F0					
2023	12 276	820	205	(2 479)	10 822
2022	15 199	—	—	(2 923)	12 276
Catégorie F2					
2023	262 813	—	8 264	(54 221)	216 856
2022	190 450	128 970	6 268	(62 875)	262 813
Catégorie F5					
2023	65 233	4 531	2 548	(38 059)	34 253
2022	15 634	87 675	1 621	(39 697)	65 233
Catégorie O					
2023	10 529 560	241 010	199 670	(844 458)	10 125 782
2022	11 083 904	352 420	10 203	(916 967)	10 529 560

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque jour pour chaque catégorie de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Catégories A2, A3, A5, F2 et F5

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Mensuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Mensuelle

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Catégories A0 et F0

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Annuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Annuelle

Les distributions pour la Catégorie O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les distributions discrétionnaires peuvent survenir à une date d'évaluation, tel que convenu par le gestionnaire.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de catégories multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion mensuels. Ces frais équivalent aux taux de la valeur liquidative des Catégories, se trouvant dans le tableau ci-dessous, divisé par 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à chaque jour d'évaluation.

	Taux annuel %
Catégorie A	1,95
Catégorie F	1,00
Catégorie O†	—

† Les frais de gestion annuels de cette catégorie sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujéti aux primes de rendement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, le cas échéant, constituent des frais de gestion encourus auprès de gestionnaires de sociétés en commandite dans lesquelles le Fonds a investi.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, les frais de conversion, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire » et/ou « Charges de conversion absorbées par le gestionnaire » dans les états du résultat global.

6. Opérations avec des parties liées

Fiera est le Gestionnaire du Fonds aux termes de la convention d'administration. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu'on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir reçu des revenus ou payé des charges d'exploitation de fonds sous-jacents gérés par Fiera et/ou de sociétés en commandite gérées par des entités détenues par Fiera.

Au 31 décembre 2023, un détenteur de parts lié détenait des actions de catégorie B correspondant à 6,91 % des actions émises et en circulation de Fiera (7,07 % au 31 décembre 2022). Parmi les huit administrateurs de Fiera que les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire, ce détenteur de parts lié est habilité à en nommer deux. Les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, peuvent inclure des commissions de courtage payées à ce détenteur de parts lié.

Les frais de gestion, de rendement et de comptabilité du Fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Les tableaux suivants comprennent, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les montants à recevoir et/ou charges à payer présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l'égard de ces parties liées.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Charges		
Frais de gestion	1 100 234	1 371 931
Frais de comptabilité de fonds	16 362	20 951
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	(307 781)	(234 416)
	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Montants à recevoir		
Montants à recevoir du gestionnaire	74 918	56 310
Montants à payer		
Frais de gestion à payer	125 696	140 392
Charges à payer		
Frais de comptabilité de fonds à payer	1 526	3 115

7. Entités structurées

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune participation dans des placements indexés, des fonds sous-jacents, les séries des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite et les séries des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des exercices clos 31 décembre 2023 et 2022, aucun paiement indirect n'était inclus dans les commissions de courtage présentés dans les états du résultat global, puisque le Fonds n'avait pas effectué de paiement indirect.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et
- Niveau 3 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéraux canadien et américain sont classés au niveau 1.

Obligations et débetures

Les obligations et débetures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débetures sont généralement classées au niveau 2.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indicels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non-observables, les prêts corporatifs sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non-observable et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents ouverts et les sociétés en commandite sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont assortis d'un prospectus sans restriction et d'un prix fiable et observable. Certains fonds sous-jacents et sociétés en commandite ne sont pas ouverts. Leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options, de contrats de différence, de contrats de swaps de taux d'intérêt et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Méthodes comptables significatives ».

	Actifs financiers (Passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Titres du marché monétaire	1 613 491	—	—	1 613 491
Obligations et débetures	—	30 417 795	—	30 417 795
Actions	165 734 660	—	—	165 734 660
Titres adossés à des crédits mobiliers	—	6 971 721	—	6 971 721
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	3 548 819	—	3 548 819
Contrats de change à terme	—	750 486	—	750 486
Total de l'actif	167 348 151	41 688 821	—	209 036 972
Passif				
Contrats de change à terme	—	(10 634)	—	(10 634)
Total du passif	—	(10 634)	—	(10 634)

	Actifs financiers (Passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Titres du marché monétaire	545 138	—	—	545 138
Obligations et débetures	—	28 780 850	—	28 780 850
Actions	162 376 378	—	—	162 376 378
Titres adossés à des crédits mobiliers	—	6 875 897	—	6 875 897
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	3 967 721	—	3 967 721
Contrats de change à terme	—	403 809	—	403 809
Total de l'actif	162 921 516	40 028 277	—	202 949 793
Passif				
Contrats de change à terme	—	(8 632)	—	(8 632)
Total du passif	—	(8 632)	—	(8 632)

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Transferts entre les niveaux

Au cours des exercices clos 31 décembre 2023 et 2022, aucun placement significatif n'a été transféré entre les niveaux.

Classification de niveau 3

Le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de l'application de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication du classement de la juste valeur au niveau 3 :

Instruments financiers	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données d'entrées non observables	Intervalle de valeur des données
	31 décembre 2023	31 décembre 2022			
Constellation Software, Inc.	\$ —	\$ —	Évaluation d'actif	Valeur de la compagnie	—
Pourcentage de la valeur liquidative	0,0 %	0,0 %			

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant résume le rapprochement des mouvements des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin des exercices :

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Solde du début	—	—
Achats de placements	—	—
Solde de fin	—	—

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d'actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l'exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le chef des placements et par l'équipe du chef des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le chef des placements.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d'acheter ou de vendre des titres d'un placement indexé, d'un fonds sous-jacent et/ou d'une société en commandite, est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l'actif. Seule l'exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d'intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu'il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d'options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s'il y a lieu. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

Devise	Au 31 décembre 2023			Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
	Actifs financiers	Passifs financiers	Exposition nette	
	\$	\$	\$	
Dollar américain	68 748 825	20 874 817	47 874 008	+/-2 394 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			47 585 220	
Éléments monétaires			288 788	
Devise	Au 31 décembre 2022			Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
	Actifs financiers	Passifs financiers	Exposition nette	
	\$	\$	\$	
Dollar américain	62 977 502	65 066 633	(2 089 131)	+/-104 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			47 387 643	
Éléments monétaires			(49 476 774)	

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend la liste des actifs et des passifs financiers du Fonds à la juste valeur et classés en fonction de la date de réévaluation contractuelle ou de la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux. Le tableau illustre également l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % aux 31 décembre 2023 et 2022 des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables étant demeurrées constantes.

					Total	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
	Moins d'un an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
	\$	\$	\$	\$		
31 décembre 2023	3 913 041	12 575 268	9 349 538	16 713 979	42 551 826	+/-2 958 000
31 décembre 2022	1 118 302	12 487 144	11 514 367	15 049 793	40 169 606	+/-2 854 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

Indices de référence	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Variation du prix %	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Indices mixtes moyens pondérés	+/-10	+/-11 868 000	+/-12 276 000
Indice composé S&P/TSX (80 %)			
Indice Univers FTSE Canada Bond (20 %)			

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque d'avoir un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

Segment de marché	31 décembre 2023 %	31 décembre 2022 %
Titres du marché monétaire		
Titres du marché monétaire canadiens		
Bons du Trésor canadiens	0,8	0,3
Obligations et débetures		
Obligations et débetures canadiennes		
Fédérales	2,9	3,6
Provinciales	0,6	0,6
Sociétés	10,7	9,6
Obligations et débetures américaines		
Sociétés	0,4	0,4
Actions		
Actions ordinaires		
Actions ordinaires canadiennes		
Biens de consommation discrétionnaire	5,8	4,7
Biens de consommation de base	7,7	6,6
Services financiers	16,0	18,9
Industries	15,4	14,8
Technologies de l'information	7,6	6,5
Matières premières	1,5	3,0
Média	2,2	1,9
Actions ordinaires américaines		
Biens de consommation discrétionnaire	4,9	5,1
Biens de consommation de base	4,5	3,7
Services financiers	3,6	3,5
Soins de santé	1,4	1,8
Technologies de l'information	4,2	5,2
Actions ordinaires étrangères		
Irlande	2,7	2,4
Inde	1,3	1,6
Titres adossés à des crédits mobiliers	3,3	3,4
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,7	2,0
Contrats de change à terme	0,4	0,2
Autres actifs (passifs) nets	0,4	0,2
	100,0	100,0

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2023 et 2022

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds peut aussi conclure aussi des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit associé à ces opérations, le cas échéant, est considéré comme minime étant donné que la valeur de la garantie détenue par le Fonds en espèces ou en titres doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont les notations de crédit sont principalement attribuées par S&P Global Ratings (« S&P »). Si la notation de S&P n'est pas disponible, une notation de crédit est obtenue auprès des agences de notation suivantes : Moody's ou par Dominion Bond Rating Service (« DBRS »). De façon générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, moins il est susceptible de faillir à ses obligations.

Notation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
AAA+/AAA/AAA-	5,7	5,9
AA+/AA/AA-	2,0	1,9
A+/A/A-	6,6	7,1
BBB+/BBB/BBB-	6,1	5,0
	20,4	19,9

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit égale ou supérieure à :	A	AA

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé chaque jour à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. La majorité de l'actif du Fonds sont dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le Gestionnaire prend les mesures nécessaires afin de procéder aux rachats de parts.

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Au 15 décembre 2023, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

12. Prêts de titres

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds ne participe à aucun programme de prêt de titres.

13. Autres instruments financiers

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait pas d'autres instruments financiers que ceux précédemment spécifiés.

14. Obligations et éventualités

Au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucune obligation et éventualité.

15. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 31 décembre 2023 et 2022, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les IFRS.

— POUR NOUS JOINDRE

Amérique du Nord			
MONTRÉAL Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College Bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0H5 T 1 800 361-3499	TORONTO Corporation Fiera Capital 200, rue Bay Bureau 3800, Tour sud Toronto (Ontario) Canada M5J 2J1 T 1 800 994-9002	CALGARY Corporation Fiera Capital 607, 8e Avenue Sud-Ouest Bureau 300 Calgary (Alberta) T2P 0A7 T 403 699-9000	info@fieracapital.com fiera.com
NEW YORK Fiera Capital Inc. 375 Park Avenue 8th Floor New York, New York 10152 T 212 300-1600	BOSTON Fiera Capital Inc. One Lewis Wharf 3rd Floor Boston, Massachusetts 02110 T 857 264-4900	DAYTON Fiera Capital Inc. 10050 Innovation Drive Suite 120 Dayton, Ohio 45342 T 937 847-9100	
Europe			Asie
LONDRES Fiera Capital (UK) Limited Queensberry House, 3 Old Burlington Street, 3rd Floor, London, United Kingdom W1S 3AE T +44 (0) 207 409 5500	FRANCFORT Fiera Capital (Germany) GmbH Walther-von-Cronberg-Platz 13 Francfort, Allemagne 60594 T +49 69 9202 0750	HONG KONG Fiera Capital (Asia) Hong Kong Limited Suite 3205, No. 9 Queen's Road Central, Hong Kong T 852-3713-4800	SINGAPOUR Fiera Capital (Asia) Singapore Pte. Ltd. 6 Temasek Boulevard #38-03 Suntec Tower 4 Singapore 038986

Ayant des bureaux situés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, la firme compte plus de 850 employés dédiés au service de notre clientèle très variée. Pour connaître les emplacements, veuillez visiter fiera.com



FIERACAPITAL